



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 novembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-cinquième session**  
Point 157 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission  
des Nations Unies au Soudan**

## **Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011**

### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

#### **I. Introduction**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné la note du Secrétaire général sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/509). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information.
2. Les documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUS sont énumérés à la fin du présent rapport.
3. Le Comité consultatif rappelle que le Conseil de sécurité a, dans sa résolution 1919 (2010) du 29 avril 2010, prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan et demandé que cette dernière joue un rôle de premier plan dans les efforts faits par la communauté internationale pour apporter de l'aide afin d'appuyer la préparation de référendums au Sud-Soudan et dans la région de l'Abyei, qui doivent se tenir en janvier 2011. Le Comité rappelle également que, dans son rapport sur le budget de la MINUS pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/632, par. 34 à 38), le Secrétaire général a indiqué qu'aucun crédit n'avait été demandé au titre de l'appui aux référendums dans le budget de la MINUS pour l'exercice 2010/11 car il n'était pas possible à ce moment-là de déterminer avec précision les ressources à prévoir. Les renseignements pertinents sont fournis par le Comité dans son rapport sur le financement de la MINUS (A/64/660/Add.3, par. 18 à 21). Au paragraphe 17 de sa résolution 64/283, l'Assemblée générale a noté que le montant des ressources nécessaires à l'organisation des référendums au Sud-Soudan et dans l'Abyei n'avait pas encore été établi et qu'aucun crédit n'avait été demandé à ce titre dans le budget pour l'exercice 2010/11, et a décidé de reprendre l'examen



de cette question à sa soixante-cinquième session, en tant que de besoin, en vue d'allouer les ressources nécessaires.

## II. Appui de la MINUS à l'organisation des référendums au Soudan

4. Dans sa note, le Secrétaire général indique que l'appui que la MINUS devra apporter dans le cadre de l'organisation des référendums sera beaucoup plus complexe que celui qu'elle a fourni à l'occasion des élections tenues en avril 2010. En particulier, elle devra établir 79 bureaux dans les « comtés » du Sud-Soudan, dont la plupart sont très éloignés de toute présence des Nations Unies. La Mission fournira également une assistance à la Commission du référendum du Sud-Soudan à Khartoum, au Bureau du référendum du Sud-Soudan à Djouba et au haut-comité pour le référendum dans les 10 États du Sud-Soudan et aidera à l'organisation du référendum dans l'Abyei.

5. Le Secrétaire général indique que la MINUS a besoin de 596 postes de temporaire pour apporter un appui technique et logistique et des conseils en matière de sécurité dans le cadre de l'organisation des référendums. L'examen des effectifs actuels et des postes à pourvoir fait apparaître que la Mission est en mesure de financer, dans la limite des crédits ouverts, 90 postes sur les 596 demandés. Le total net des effectifs supplémentaires nécessaires s'établit donc à 506 postes de temporaire, soit 109 postes d'agent recruté sur le plan international, 49 postes d'agent recruté sur le plan national et 348 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international. Compte tenu de l'urgence des besoins, le Contrôleur a indiqué au Comité consultatif, dans une lettre datée du 3 septembre 2010, qu'il avait autorisé la création des 506 postes de temporaire, qui seraient financés au titre de l'assistance temporaire (autre que pour les réunions) pour la période du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 mars 2011. Il a été précisé au Comité que le Contrôleur avait exercé les pouvoirs qui lui sont délégués en vertu de la règle 105.3 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, et conformément à l'instruction administrative ST/AI/2004/1.

6. En ce qui concerne la capacité de la MINUS d'absorber les coûts correspondant à des postes supplémentaires en plus de ceux qui ont été recensés à l'issue de l'examen, le Comité a reçu, sur sa demande, l'état des dépenses de la Mission au 1<sup>er</sup> novembre 2010 (voir annexe I du présent rapport). Le Comité note que, sur le crédit total de 938 millions de dollars ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/283 pour le fonctionnement de la Mission, le montant des dépenses a été de 458 663 600 dollars, soit 49 % du crédit ouvert pour l'exercice. Il a été précisé au Comité que le taux de vacance de postes pour les agents recrutés sur le plan international, qui était actuellement de 23 %, devrait diminuer sensiblement, 126 candidats ayant accepté une offre de nomination, et 69 autres ayant reçu une offre à laquelle ils n'ont pas encore répondu. **Le Comité engage la Mission à continuer de suivre l'évolution de ses dépenses et, lorsque c'est possible, d'examiner les possibilités d'absorber les coûts afférents à l'appui aux référendums.**

7. En ayant fait la demande, le Comité a reçu des renseignements sur l'état actuel des recrutements aux postes de temporaire, leur répartition par catégorie de personnel, et leur déploiement prévu (annexes II et III, respectivement). Au

4 novembre 2010, 268 membres du personnel sur 596 étaient en poste. En outre, 164 agents recrutés sur le plan international étaient en déplacement et une cinquantaine de postes d'agent recruté sur le plan national étaient sur le point d'être pourvus. Le recrutement des candidats aux autres postes était en cours. Il a été précisé au Comité que la plus grande partie du personnel supplémentaire était destinée aux équipes d'appui au niveau des « comtés » au Sud-Soudan, qui comprendraient généralement 3 Volontaires des Nations Unies, 1 agent de sécurité recruté sur le plan international, 2 membres de la Police des Nations Unies et 2 agents recrutés sur le plan national (1 chauffeur et 1 interprète).

8. Le Comité consultatif a également été informé du fait que la Mission assumait son rôle de chef de file de l'action menée par la communauté internationale pour appuyer la préparation des référendums dans le cadre de la Division intégrée de l'appui aux référendums et aux élections, qui comprend des conseillers de la MINUS et du PNUD. La Division établira une coordination étroite avec les autres organismes internationaux qui fournissent une assistance technique à l'organisation des référendums, comme la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), l'Organisation internationale pour les migrations et l'Union européenne. Il a été précisé au Comité que la Division, l'IFES et l'Union européenne fourniraient des conseillers techniques à la Commission du référendum du Sud-Soudan à Khartoum et au Bureau du référendum du Sud-Soudan à Djouba. Outre l'appui multilatéral, qui sera fourni dans le cadre d'un fonds commun administré par le PNUD, un certain nombre d'États Membres ont annoncé des contributions au titre de l'aide bilatérale pour compléter l'appui apporté par le Gouvernement soudanais et le Gouvernement du Sud-Soudan à l'organisation des référendums. **Le Comité accueille ces mesures avec satisfaction et compte que la Mission exercera son rôle de chef de file en vue de renforcer la collaboration entre tous les acteurs engagés dans le processus.**

### **III. Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan**

9. Le Secrétaire général indique que, conformément à la demande des parties au processus de paix, son Groupe pour l'appui aux référendums au Soudan a été mis en place. Ce Groupe sera composé d'un secrétaire général adjoint et de deux sous-secrétaires généraux, qui seront secondés par 38 membres du personnel temporaire recrutés sur le plan international (1 D-1, 6 P-5, 21 P-4 et 10 P-3). Le Groupe devant démarrer ses activités d'urgence, les 41 postes de temporaire ont également été autorisés par le Contrôleur, à titre exceptionnel, pour une période de six mois. Le Comité consultatif a été informé de cette autorisation dans une lettre distincte du Contrôleur, également datée du 3 septembre 2010.

10. Une description du mandat du Groupe du Secrétaire général, des tâches et responsabilités de ses membres et de sa durée, a été communiquée au Comité consultatif en réponse à sa demande (annexe IV). Le Comité note que le Groupe, qui a été établi en septembre 2010, est indépendant de la MINUS et rend compte au Secrétaire général. Toutefois, la MINUS étant chargée d'apporter l'appui administratif nécessaire, il a été décidé d'utiliser les crédits de la Mission pour financer le fonctionnement du Groupe.

## IV. Ressources nécessaires

11. Les ressources supplémentaires nécessaires au titre de l'appui de la MINUS à l'organisation des référendums sont estimées à 81,4 millions de dollars, le montant estimatif des dépenses liées au fonctionnement du Groupe du Secrétaire général étant estimé à 4,3 millions de dollars, dont 4,1 millions de dollars au titre des dépenses de personnel et 0,2 million de dollars au titre des frais de voyage. Comme indiqué aux paragraphes 8 et 10 et dans le tableau figurant au paragraphe 11 de sa note (A/65/509), le Secrétaire général demande donc l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 85,7 millions de dollars (annexe V). Le Comité note qu'en plus des dépenses de personnel (27,7 millions de dollars), les autres grandes rubriques de dépenses sont les opérations aériennes (29,4 millions de dollars) et les activités de déminage (7,5 millions de dollars).

12. En ce qui concerne les opérations aériennes, huit hélicoptères supplémentaires sont demandés au titre de l'appui logistique, afin de livrer le matériel nécessaire aux inscriptions sur les listes électorales et aux élections et de le récupérer. Ces appareils serviront également à livrer le matériel de construction destiné aux bases d'appui aux référendums au niveau des « comtés » et, par la suite, à apporter un appui aux équipes qui y seront déployées. Le Comité consultatif a appris que les huit hélicoptères étaient tous arrivés dans la zone de la Mission et étaient opérationnels. On lui a toutefois signalé qu'il avait été décidé de ne pas reconduire au-delà du 31 octobre 2010 un contrat relatif au déploiement d'une unité aérienne de six hélicoptères militaires de transport. Pour compenser cette perte, il était prévu de déployer deux hélicoptères d'autres opérations de maintien de la paix et d'affréter des appareils commerciaux pour remplacer les quatre autres. **Le Comité compte que la Mission n'épargnera aucun effort pour mettre rapidement en place les moyens aériens dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat.**

13. S'agissant des activités de déminage, le Comité a été informé que, depuis l'établissement de la Mission, le Bureau de la lutte antimines des Nations Unies avait progressivement réorienté ses priorités, qui étaient passées de l'ouverture de voies de circulation au déminage de grands champs de mines. Ce faisant, le Bureau avait réduit sa capacité en matière de vérification des routes et de neutralisation des engins non explosés, ce dont elle aura précisément besoin pour appuyer la tenue des référendums, tout en renforçant ses moyens de déminage mécanique des grands champs de mines. Il est proposé de déployer 12 équipes de déminage supplémentaires pour couvrir, au nord et au sud, les zones particulièrement exposées dans le contexte du référendum. Outre le déminage des sites retenus pour la construction des bases d'appui, ces équipes fourniront au Bureau de la lutte antimines les moyens nécessaires pour assurer, si nécessaire, le déminage des 5 500 bureaux de vote prévus.

14. En ce qui concerne les ressources nécessaires pour le fonctionnement du Groupe du Secrétaire général, le Comité consultatif a noté qu'au paragraphe 78 de son rapport au Conseil de sécurité sur le Soudan (S/2010/528), le Secrétaire général avait indiqué que le PNUD devait prendre à sa charge un montant de 0,9 million de dollars. En réponse à sa demande d'éclaircissements, le Comité a été informé que cette contribution était incertaine, étant donné que les documents de projet du PNUD concernant les référendums au Soudan ne couvraient pas les activités du Groupe, et qu'il faudrait une décision du comité directeur chargé de l'administration du fonds commun. Aucun décaissement ne pourrait donc être fait dans l'immédiat

en vue de faciliter le déploiement du personnel d'appui du Groupe. Il a été précisé au Comité que, s'il parvenait à mobiliser des ressources pour financer le Groupe, le PNUD rembourserait la MINUS. **De l'avis du Comité consultatif, la Mission devrait poursuivre ses pourparlers sur la question avec le PNUD. Des renseignements sur l'état de la contribution devront figurer dans le rapport sur l'exécution du budget.**

## V. Conclusion

15. Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées au paragraphe 13 de la note du Secrétaire général (A/65/509). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée ouvre le crédit demandé de 85 705 600 dollars au titre de l'appui aux référendums, en sus du crédit de 938 000 000 dollars déjà ouvert pour le même exercice aux fins du fonctionnement de la Mission, conformément aux dispositions de la résolution 64/283 de l'Assemblée générale. Le Comité recommande également la mise en recouvrement d'un montant de 71 421 334 dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 avril 2011 et d'un montant de 14 284 266 dollars, à raison de 7 142 133 dollars par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 avril 2011.**

16. **Le Comité consultatif compte que l'évolution de la situation sur le terrain et les fonctions envisagées pour les postes de temporaire demandés au titre de l'appui aux référendums et au Groupe du Secrétaire général seront pleinement pris en considération aux fins du déploiement effectif des postes en question.**

### *Documentation*

- Note du Secrétaire général sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/509)
- Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2010/528)
- Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/632)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 de la Mission des Nations Unies au Soudan (A/64/660/Add.3)
- Résolution 64/283 sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Résolution 1919 (2010) du Conseil de sécurité

## Annexe I

État des dépenses au 1<sup>er</sup> novembre 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Engagements</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Pourcentage des crédits ouverts</i>	<i>Coût mensuel moyen</i>	<i>Solde</i>
212 Observateurs militaires	26 483,7	831,4	8 072,6	8 904,0	34,0	2 226,0	17 579,7
213 Contingents	258 181,0	89 515,1	33 449,3	122 964,4	48,0	30 741,1	135 216,6
214 Police civile	36 983,8	1 055,0	10 898,7	11 953,7	32,0	2 988,4	25 030,1
221 Personnel recruté sur le plan international	142 713,5	444,8	47 219,5	47 664,3	33,0	11 916,1	95 049,3
222 Personnel recruté sur le plan national	67 887,4	–	18 110,0	18 110,0	27,0	4 527,5	49 777,4
223 Volontaires des Nations Unies	12 130,8	1 527,9	4 871,1	6 398,9	53,0	1 599,7	5 731,9
224 Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 115,9	–	2 271,8	2 271,8	32,0	568,0	4 844,1
225 Personnel fourni par des gouvernements	1 779,7	7,7	480,0	487,8	27,0	121,9	1 291,9
227 Consultants	472,0	178,6	103,6	282,2	60,0	70,6	189,8
228 Voyages	5 160,9	397,4	1 549,3	1 946,7	38,0	486,7	3 214,2
230 Installations et infrastructures	85 246,0	36 209,5	9 209,2	45 418,8	53,0	11 354,7	39 827,2
231 Transports terrestres	19 482,8	9 549,4	3 384,1	12 933,5	66,0	3 233,4	6 549,3
232 Transports aériens	152 706,1	101 623,6	27 977,2	129 600,8	85,0	32 400,2	23 105,3
233 Transports maritimes ou fluviaux	101,7	44,9	8,5	53,3	52,0	13,3	48,4
234 Communications	19 337,1	8 222,6	1 314,1	9 536,7	49,0	2 384,2	9 800,4
235 Informatique	15 189,9	4 317,1	911,7	5 228,7	34,0	1 307,2	9 961,2
236 Services médicaux	9 851,4	4 296,5	74,9	4 371,5	44,0	1 092,9	5 479,9
237 Matériel spécial	2 753,5	1 376,8	–	1 376,8	50,0	344,2	1 376,8
238 Fournitures, services et matériel divers	73 422,8	26 210,8	2 928,9	29 139,7	40,0	7 284,9	44 283,1
239 Projets à effet rapide	1 000,0	20,0	–	20,0	2,0	5,0	980,0
<b>Total</b>	<b>938 000,0</b>	<b>285 829,1</b>	<b>172 834,5</b>	<b>458 663,6</b>	<b>48,9</b>	<b>114 666,0</b>	<b>479 336,6</b>

## Annexe II

### Tableau d'effectifs proposé, par composante, renseignements concernant la situation de 596 postes supplémentaires requis pour les référendums

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/I</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Service de sécurité</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Personnel des services généraux recruté sur le plan national</i>	<i>VNU recrutés sur le plan national</i>		<i>VNU recrutés sur le plan international</i>
<b>Total</b>																			
Appui aux référendums (PT) 2010/11, en poste	-	-	1	1	2	2	9	2	17	4	-	-	-	4	-	73	-	174	268
En attente de recrutement (PT) 2010/11	-	-	-	-	1	1	4	-	6	27	-	-	66	93	-	51	4	174	328
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	1	1	3	3	13	2	23	31	-	-	66	97	-	124	4	348	596
<b>Division de l'assistance électorale</b>																			
Appui aux référendums (PT) 2010/11, en poste	-	-	1	1	2	-	5	2	11	-	-	-	-	-	60	-	173	244	
En attente de recrutement (PT) 2010/11	-	-	-	-	1	1	4	-	6	-	-	-	-	-	24	-	171	201	
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	1	1	3	1	9	2	17	-	-	-	-	-	84	-	344	445	
<b>Division de l'appui à la mission</b>																			
Appui aux référendums (PT) 2010/11, en poste	-	-	-	-	-	2	4	-	6	4	-	-	-	4	-	13	-	1	24
En attente de recrutement (PT) 2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	-	-	66	93	-	27	4	3	127
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	2	4	-	6	31	-	-	66	97	-	40	4	4	151
<b>Section de la sécurité et de la sûreté</b>																			
Appui aux référendums (PT) 2010/11, en poste	-	-	-	-	-	2	4	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
En attente de recrutement (PT) 2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	66	66	-	-	-	-	66
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	2	4	-	6	-	-	-	66	66	-	-	-	-	72

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national</i>						
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	<b>Total partiel</b>	Service mobile	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Service de sécurité	<b>Total partiel</b>	Administrateurs recrutés sur le plan national	<i>Personnel des services généraux</i>		VNU recrutés national	VNU recrutés international	<b>Total</b>
																recruté sur le plan national	recruté sur le plan national			
<b>Section des ressources humaines</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
<b>Effectif proposé 2010/11</b>																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
<b>Section des finances</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
<b>Effectif proposé 2010/11</b>																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4
<b>Section des services généraux</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	6
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3
<b>Effectif proposé 2010/11</b>																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	9
<b>Section des services médicaux</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
<b>Effectif proposé 2010/11</b>																				
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3



	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	<b>Total partiel</b>	Service mobile	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Service de sécurité	<b>Total partiel</b>	Administrateurs recrutés sur le plan national	<i>Personnel des services généraux</i>			VNU recrutés national	VNU recrutés international
																recrutés sur le plan national	recrutés sur le plan national			
<b>Bureau d'appui aux Volontaires des Nations Unies</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	4
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Section des communications et de l'informatique</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>3</b>	-	-	-	<b>3</b>	-	-	<b>2</b>	-	-	<b>5</b>
<b>Section du génie</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8</b>	-	-	-	<b>8</b>	-	-	-	-	-	<b>8</b>
<b>Section du contrôle des mouvements</b>																				
Appui aux référendums (PT)																				
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En attente de recrutement (PT)																				
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>9</b>	-	-	-	<b>9</b>	-	-	-	-	-	<b>9</b>

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/I</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Service de sécurité</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Personnel des services généraux</i>			
																<i>recrutés sur le plan national</i>		<i>recrutés sur le plan national</i>	<i>VNU recrutés national</i>
<b>Section des approvisionnements</b>																			
Appui aux référendums (PT)																			
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
En attente de recrutement (PT)																			
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8	-	16	-	-	
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>8</b>	-	-	-	-	<b>8</b>	-	<b>16</b>	-	-	
<b>Section des transports</b>																			
Appui aux référendums (PT)																			
2010/11, en poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	
En attente de recrutement (PT)																			
2010/11	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	3	-	-	-	-	
<b>Effectif proposé 2010/11</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>3</b>	-	-	-	-	<b>3</b>	-	<b>5</b>	-	-	

*Abréviations* : PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions); VNU = Volontaires des Nations Unies.

## Annexe III

### Répartition/déploiement envisagés des 596 postes supplémentaires requis au titre de l'appui aux référendums

#### Composante 1 : Processus de paix

##### Bureau : Division électorale

*Personnel recruté sur le plan international : 1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 1 P-4, 9 P-3, 2 P-2*

*Personnel recruté sur le plan national : 84*

*Volontaires des Nations Unies : 344 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international*

1. 1 Directeur (D-2), Khartoum
2. 1 Directeur adjoint et Chef de bureau (D-1)
3. 1 Coordonnateur régional (D-1) pour le Nord-Soudan
4. 1 Chef adjoint du Bureau (P-5), Djouba
5. 1 Chef du Bureau électorale (P-5), Abyei
6. 1 Conseiller juridique (P-5), Khartoum
7. 1 fonctionnaire chargé de la logistique (P-4) à Abyei
8. 7 conseillers pour les référendums/chefs d'équipe (P-3) basés dans l'une des capitales du Sud-Soudan
9. 2 conseillers à la coordination des observateurs (P-3), basés à Khartoum
10. 2 fonctionnaires adjoints de 1<sup>re</sup> classe chargés des opérations (P-2), relevant du Conseil principal aux opérations
11. 84 agents recrutés sur le plan national : 81 chauffeurs, dont 79 affectés, chacun, à une des 79 équipes d'appui au niveau des comtés et 2 chauffeurs affectés à Abyei (1 pour la ville d'Abyei et 1 pour Agok); 2 interprètes basés à Abyei et 1 assistant administratif également basé à Abyei.
12. Sur les 344 Volontaires des Nations Unies, 316 spécialistes de l'appui électorale au niveau des comtés seront basés au Sud-Soudan (4 pour chaque comté) et 12 à Abyei.
13. 10 Volontaires des Nations Unies, spécialistes de l'appui électorale seront basés à Khartoum (2), Kassala (2), Kadugli (2), Ed Damazin (2) et El Fasher (2).
14. Les 6 Volontaires des Nations Unies restants, spécialistes de l'assistance électorale, relèveront des conseillers à la coordination des observateurs (P-3) à Khartoum et à Djouba et du Chef du Bureau (P-5) à Abyei. Ils seront basés à Khartoum (2), Djouba (2) et Abyei (2).

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Section des ressources humaines (y compris le Groupe des voyages et des visas)**

*Personnel recruté sur le plan national : 4 agents recrutés sur le plan national*

15. 2 assistants aux voyages et au protocole, recrutés sur le plan national, seront affectés au Groupe des voyages et des visas, à Khartoum.

16. 2 assistants aux ressources humaines, recrutés sur le plan national, apporteront un appui en matière de recrutement, d'administration et de cessation de service pour le personnel chargé de l'appui aux référendums, à savoir 124 agents recrutés sur le plan national et 120 agents recrutés sur le plan international.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Finances**

*Personnel recruté sur le plan national : 4 agents recrutés sur le plan national*

17. 4 assistants aux finances recrutés sur le plan national, basés à Khartoum, traiteront les demandes, les rémunérations, les indemnités et les remboursements pour l'effectif supplémentaire de 596 agents chargés de l'appui aux référendums, répartis dans toute la zone de la Mission.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Services généraux**

*Personnel recruté sur le plan national : 9 agents recrutés sur le plan national*

18. 9 assistants (services généraux), basés à Khartoum, fourniront un appui à l'effectif supplémentaire de 596 agents chargés de l'appui au référendum.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Services médicaux**

*Personnel recruté sur le plan national : 3 agents recrutés sur le plan national*

19. 3 médecins (Volontaires des Nations Unies) seront basés à Djouba, Malakal et Wau, où ils apporteront une expertise et un appui techniques au personnel médical actuellement sur le terrain.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Bureau des Volontaires des Nations Unies**

*Personnel recruté sur le plan national : 4 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et 1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national*

20. 5 Volontaires des Nations Unies (4 recrutés sur le plan international et 1 recruté sur le plan national) seront basés à Khartoum et à Djouba et fourniront un appui aux 348 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et aux 4 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international.

**Composante 5 : Appui****Bureau : Technologie de l'information et des communications**

*Personnel recruté sur le plan international : 3 agents du Service mobile*

*Personnel recruté sur le plan national : 2 agents recrutés sur le plan national*

21. 3 techniciens (Service mobile) seront chargés de fournir un appui en matière de technologie de l'information et des communications aux équipes d'appui aux référendums basées dans la zone de la Mission. Ils seront basés dans les états-majors de secteur à Djouba, Wau et Malakal.

22. 2 assistants aux stocks (Service mobile), basés à Djouba, seront chargés de veiller à ce que la Mission puisse répondre aux besoins en matière de prestation de services à l'appui du référendum attendu.

**Composante 5 : Appui****Bureau : Génie**

*Personnel recruté sur le plan international : 8 agents du Service mobile*

23. 8 surveillants de travaux de construction (Service mobile) fourniront un appui en matière de génie aux 96 équipes d'appui au référendum basées dans la zone de la Mission. Quatre équipes spéciales seront constituées dans chacun des secteurs susmentionnés et fourniront un appui en matière de génie aux sites d'accueil des équipes d'appui au référendum, y compris les nouveaux bureaux établis dans les 65 emplacements éloignés et les sites existants qui accueilleront des bureaux du référendum au Sud-Soudan et à Abyei.

**Composante 5 : Appui****Bureau : Contrôle des mouvements**

*Personnel recruté sur le plan international : 9 agents du Service mobile*

24. 1 assistant au contrôle des mouvements, au Groupe de la planification du transport de fret, fournira une assistance en matière de planification, de mise en œuvre et de contrôle des mouvements du fret par voies aérienne, terrestre, ferroviaire et fluviale dans la zone de la Mission, afin de répondre à la demande des usagers dans les délais requis.

25. 1 assistant au contrôle des mouvements (Service mobile) sera chargé de fournir un appui au Groupe des réservations passagers à Khartoum, tandis qu'un autre assistant (Service mobile) sera affecté à Djouba.

26. 6 assistants au contrôle des mouvements (Service mobile) seront affectés dans les six capitales d'État où exercent actuellement des officiers de liaison air.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Approvisionnements**

*Personnel recruté sur le plan international : 8 agents du Service mobile*

*Personnel recruté sur le plan national : 16 agents recrutés sur le plan national*

27. 8 assistants aux fournitures (Service mobile), dont 5 à Djouba et un à Malakal, Wau et Abyei, coordonneront la livraison de carburant aux 64 nouveaux sites prévus.

28. 16 assistants aux fournitures (Service mobile), qui seront basés à Djouba, Malakal, Wau et Abyei, seront chargés d'assurer, dans les délais, la distribution et la gestion efficaces des fournitures de bureau et des fournitures générales pour le personnel supplémentaire d'appui au référendum qui sera basé dans les sites actuels de la MINUS et dans les 64 nouveaux sites prévus.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Transports**

*Personnel recruté sur le plan international : 3 agents du Service mobile*

*Personnel recruté sur le plan national : 5 agents recrutés sur le plan national*

29. 3 mécaniciens auto (Service mobile), qui seront basés à Khartoum, assureront la supervision et la coordination de l'appui technique pour le personnel et les véhicules supplémentaires dans les 64 emplacements éloignés.

30. 5 mécaniciens auto (Service mobile) seront nécessaires sur les sites accueillant des équipes dans les secteurs 1, 2 et 3 au Sud-Soudan.

**Composante 5 : Appui**

**Bureau : Sécurité**

*Personnel recruté sur le plan international : 2 P-4, 4 P-3 et 66 agents du Service mobile*

31. 1 spécialiste de l'analyse des informations en matière de sécurité (P-4), à Khartoum.

32. 1 spécialiste des opérations (P-4) (Centre d'opérations conjoint du Département de la sûreté et de la sécurité), à Khartoum.

33. 4 agents de sécurité (P-3), dont 2 pour le Centre d'opérations conjoint, à Khartoum, et 2 pour le Centre régional d'opérations, à Djouba.

34. 2 agents de sécurité (SM-5), dont 1 pour le Centre d'opérations conjoint, à Khartoum, et 1 pour le Centre régional d'opérations, à Djouba.

35. 64 agents de sécurité (SM) fourniront un appui aux équipes d'appui au référendum au niveau des comtés.

## Annexe IV

### **Mandat du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan**

#### **Historique**

1. Selon l'Accord de paix global, deux référendums doivent avoir lieu le 9 janvier 2011 au plus tard : l'un, par lequel la population du Sud-Soudan choisira l'union avec le nord ou la sécession, et l'autre, qui déterminera si la zone de l'Abeyi restera rattachée au nord ou rejoindra le sud. Le premier représente le point culminant et déterminant de l'application de l'Accord. Le second se tiendra dans un territoire qui, quoique beaucoup plus petit et peu peuplé, est fortement contesté.
2. Ces référendums revêtent une importance historique pour les Soudanais du nord et du sud, pour les pays voisins et pour toute l'Afrique.
3. Dans une lettre adressée au Secrétaire général le 17 juillet 2010, les parties à l'Accord de paix ont demandé que l'ONU apporte une aide financière, technique et logistique, ainsi qu'un groupe d'observation. Le Secrétaire général a donc créé un groupe de trois personnalités chargé d'observer le déroulement du processus, et étendu la portée de ses bons offices à cet aspect de l'application de l'Accord. Il n'entre pas dans la pratique courante de l'Organisation d'observer un scrutin pour lequel elle apporte aussi une assistance technique, mais, dans ce cas, les enjeux et les risques sont extrêmement élevés pour la paix et la stabilité du Soudan, de la région et de tout le continent.
4. Le Groupe est une entité distincte de la MINUS, afin qu'il n'y ait pas de confusion entre son mandat et le rôle de la Mission dans l'application de l'Accord de paix. Aussi n'intervient-il pas dans l'appui consultatif que la MINUS apporte aux commissions référendaires et à d'autres autorités soudanaises sur les plans technique et logistique et sur celui de la sécurité.

#### **Attributions et responsabilités**

5. Les attributions et responsabilités du Groupe seront les suivantes :
  - a) Le Groupe se rendra au Soudan à intervalles réguliers, à des dates qu'il choisira en consultation avec le Représentant spécial du Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques en tenant le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix au courant. Il devrait normalement se rendre sur le terrain, au besoin dans les différents États;
  - b) Le Groupe suivra le déroulement des processus essentiels des référendums au Sud-Soudan et dans l'Abeyi, principalement par l'intermédiaire de ses informateurs sur l'évolution de la situation sur le terrain et lors de ses voyages au Soudan;
  - c) Le Groupe exploitera l'information concernant le déroulement des processus des référendums, y compris la situation sur le terrain au point de vue politique et à celui de la sécurité. Ce faisant, il s'efforcera de réunir des informations provenant d'un large éventail de parties concernées;
  - d) Il est à noter qu'aucun point de référence particulier ne sera utilisé pour évaluer le processus. Le Groupe se servira plutôt de rapports provenant du terrain

pour s'orienter dans ses activités diplomatiques et pour trouver des idées de mesures préventives ou correctives propres à améliorer le déroulement du processus ou à atténuer la gravité des dégâts que peuvent causer des questions explosives ou des domaines de désaccord entre les parties et les principaux autres protagonistes;

e) Le Groupe fera rapport au Secrétaire général après chacun de ses voyages;

f) Le Groupe pourra faire périodiquement des déclarations sur son évaluation de la situation sur le terrain et les grands problèmes à régler;

g) Il sera loisible au Groupe d'intervenir auprès des parties concernées, en usant de ses bons offices, s'il considère que c'est nécessaire;

h) Le Groupe sera secondé à Khartoum et Juba par un bureau d'appui, qui préparera ses membres et leur exposera la situation, organisera son agenda et lui apportera un soutien pour ses voyages et les questions de logistique, en coordination avec la MINUS, et l'aidera à établir ses rapports à l'intention du Secrétaire général;

i) Il y aura des informateurs sur l'évolution de la situation sur le terrain en poste à Abyei et dans la capitale de tous les États du sud, et un nombre approprié couvrira l'actualité dans le nord;

j) Après les référendums, le Groupe présentera au Secrétaire général un rapport sur la manière dont l'organisation des scrutins aura été menée.

#### **Durée du mandat**

6. Le Groupe et son personnel (Bureau d'appui et informateurs sur l'évolution de la situation sur le terrain) seront en poste pendant la totalité du déroulement du processus référendaire, à partir de quelques semaines avant le commencement de la constitution des listes électorales. Le Groupe devrait se rendre au Soudan quatre à six fois, pour au moins une semaine.



## Annexe V

## Ventilation détaillée des ressources nécessaires pour les référendums de 2011 : période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 mars 2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Référendums	Total des dépenses prévues	Écart	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4) = (3) - (1)	(5) = (4) + (1)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>					
<b>1. Observateurs militaires</b>					
Indemnité de subsistance (missions)	23 674,9	–	23 674,9	–	–
Frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement)	2 617,4	–	2 617,4	–	–
Indemnité d'habillement	99,8	–	99,8	–	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	50,0	–	50,0	–	–
Rations	41,6	–	41,6	–	–
<b>Total (ligne 1)</b>	<b>26 483,7</b>	<b>–</b>	<b>26 483,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>2. Contingents</b>					
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	126 299,3	–	126 299,3	–	–
Frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement)	22 864,8	–	22 864,8	–	–
Indemnité de permission	2 883,8	–	2 883,8	–	–
Indemnité journalière	4 277,0	–	4 277,0	–	–
Indemnité de subsistance (missions)	9 993,9	–	9 993,9	–	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	320,0	–	320,0	–	–
Rations	35 295,8	–	35 295,8	–	–
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	51 926,4	–	51 926,4	–	–
Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents	4 320,0	–	4 320,0	–	–
<b>Total (ligne 2)</b>	<b>258 181,0</b>	<b>–</b>	<b>258 181,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>3. Police des Nations Unies</b>					
Indemnité de subsistance (missions)	33 454,4	–	33 454,4	–	–
Frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement)	3 256,1	–	3 256,1	–	–
Indemnité d'habillement	141,6	–	141,6	–	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	75,0	–	75,0	–	–
Rations	56,7	–	56,7	–	–
<b>Total (ligne 3)</b>	<b>36 983,8</b>	<b>–</b>	<b>36 983,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>4. Unités de police constituées</b>					
Remboursement du coût des unités de police constituées	–	–	–	–	–
Frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement)	–	–	–	–	–
Indemnité de permission	–	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
Indemnité journalière	-	-	-	-	-
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	-	-	-	-	-
Rations	-	-	-	-	-
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	-	-	-	-	-
Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-	-
<b>Total (ligne 4)</b>	-	-	-	-	-
<b>Total (groupe I)</b>	<b>321 648,5</b>	-	<b>321 648,5</b>	-	-
<b>II. Personnel civil</b>					
<b>5. Personnel recruté sur le plan international</b>					
Traitements	71 823,4	-	71 823,4	-	-
Contributions du personnel	15 515,7	-	15 515,7	-	-
Dépenses communes de personnel	45 662,4	-	45 662,4	-	-
Prime de risque	9 712,0	-	9 712,0	-	-
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-
Dépenses diverses	-	-	-	-	-
<b>Total (ligne 5)</b>	<b>142 713,5</b>	-	<b>142 713,5</b>	-	-
<b>6. Personnel recruté sur le plan national</b>					
Traitements	36 134,8	-	36 134,8	-	-
Contributions du personnel	9 039,4	-	9 039,4	-	-
Dépenses communes de personnel	11 558,7	-	11 558,7	-	-
Prime de risque	10 854,5	-	10 854,5	-	-
Heures supplémentaires	300,0	-	300,0	-	-
Dépenses diverses	-	-	-	-	-
<b>Total (ligne 6)</b>	<b>67 887,4</b>	-	<b>67 887,4</b>	-	-
<b>7. Volontaires des Nations Unies</b>					
Volontaires des Nations Unies	12 130,8	11 859,1	23 989,9	11 859,1	97,8
<b>Total (ligne 7)</b>	<b>12 130,8</b>	<b>11 859,1</b>	<b>23 989,9</b>	<b>11 859,1</b>	<b>97,8</b>
<b>8. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>					
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>					
Traitements	2 758,3	7 163,5	9 921,8	7 163,5	259,7
Dépenses communes de personnel	1 820,5	4 719,3	6 539,8	4 719,3	259,2
Contributions du personnel	596,2	1 559,9	2 156,1	1 559,9	261,6
Prime de risque	412,8	1 358,1	1 770,9	1 358,1	329,0
Indemnité de subsistance (missions)	-	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>5 587,8</b>	<b>14 800,8</b>	<b>20 388,6</b>	<b>14 800,8</b>	<b>264,9</b>

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>					
Traitements	698,7	458,2	1 156,9	458,2	65,6
Dépenses communes de personnel	223,5	146,6	370,1	146,6	65,6
Contributions du personnel	174,6	114,5	289,1	114,5	65,6
Prime de risque	283,7	346,9	630,6	346,9	122,3
<b>Total partiel</b>	<b>1 380,5</b>	<b>1 066,2</b>	<b>2 446,7</b>	<b>1 066,2</b>	<b>77,2</b>
<b>Personnel divers</b>					
Traitements	147,6	–	147,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>147,6</b>	<b>–</b>	<b>147,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total (ligne 8)</b>	<b>7 115,9</b>	<b>15 867,0</b>	<b>22 982,9</b>	<b>15 867,0</b>	<b>223,0</b>
<b>Total (groupe II)</b>	<b>229 847,6</b>	<b>27 726,1</b>	<b>257 573,7</b>	<b>27 726,1</b>	<b>12,1</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>					
<b>9. Personnel fourni par des gouvernements</b>					
Indemnité de subsistance (missions)	1 704,8	–	1 704,8	–	–
Frais de voyage (affectation et rapatriement)	74,9	–	74,9	–	–
<b>Total (ligne 9)</b>	<b>1 779,7</b>	<b>–</b>	<b>1 779,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>10. Observateurs électoraux civils</b>					
Indemnité de subsistance (missions)	–	–	–	–	–
Frais de voyage (affectation et rapatriement)	–	–	–	–	–
<b>Total (ligne 10)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>11. Consultants</b>					
Consultants (non formateurs)	114,8	614,0	728,8	614,0	534,8
Consultants formateurs	357,2	–	357,2	–	–
<b>Total (ligne 11)</b>	<b>472,0</b>	<b>614,0</b>	<b>1 086,0</b>	<b>614,0</b>	<b>130,1</b>
<b>12. Voyages autorisés</b>					
Voyages effectués pour les besoins du service autres que la formation	4 436,8	508,7	4 945,5	508,7	11,5
Voyages effectués pour les besoins de la formation	724,1	956,7	1 680,8	956,7	132,1
<b>Total (ligne 12)</b>	<b>5 160,9</b>	<b>1 465,4</b>	<b>6 626,3</b>	<b>1 465,4</b>	<b>28,4</b>
<b>13. Installations et infrastructures</b>					
Achat d'installations préfabriquées	–	3,4	3,4	3,4	–
Achat d'installations et infrastructures diverses	–	0,4	0,4	0,4	–
Achat de ponts d'infrastructure	–	–	–	–	–
Achat de matériel électrique	–	0,6	0,6	0,6	–

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
Achat de matériel de réfrigération	–	–	–	–	–
Achat de groupes électrogènes	–	2,8	2,8	2,8	–
Achat de matériel de purification d'eau	–	–	–	–	–
Achat de fosses septiques	833,8	–	833,8	–	–
Achat d'équipement pour logements	–	51,4	51,4	51,4	–
Achat de citernes et de pompes à carburant	–	–	–	–	–
Achat de mobilier de bureau	213,5	72,0	285,5	72,0	33,7
Achat d'équipement de bureau	80,2	122,6	202,8	122,6	152,9
Achat de matériel pour la défense des périmètres	–	0,3	0,3	0,3	–
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	472,8	–	472,8	–	–
Achat de matériel de lutte contre les incendies	152,7	4,4	157,1	4,4	2,9
Location de locaux	1 324,9	163,2	1 488,1	163,2	12,3
Location de matériel de bureau	1 179,9	48,8	1 228,7	48,8	4,1
Services collectifs de distribution	1 549,0	5,3	1 554,3	5,3	0,3
Services d'entretien	9 364,1	167,8	9 531,9	167,8	1,8
Services de sécurité	3 117,0	2 415,8	5 532,8	2 415,8	77,5
Services de réaménagement et de rénovation	2 366,0	–	2 366,0	–	–
Services de bâtiment	14 073,3	1 600,0	15 673,3	1 600,0	11,4
Papeterie et fournitures de bureau	693,5	121,2	814,7	121,2	17,5
Pièces de rechange et fournitures	2 366,3	69,1	2 435,4	69,1	2,9
Fournitures d'entretien	1 920,8	115,4	2 036,2	115,4	6,0
Fournitures de défense des périmètres	1 072,1	334,3	1 406,4	334,3	31,2
Carburants et lubrifiants	25 424,2	413,5	25 837,7	413,5	1,6
Produits de nettoyage et d'assainissement	318,4	50,1	368,5	50,1	15,7
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	18 723,5	–	18 723,5	–	–
<b>Total (ligne 13)</b>	<b>85 246,0</b>	<b>5 762,4</b>	<b>91 008,4</b>	<b>5 762,4</b>	<b>6,8</b>
<b>14. Transports terrestres</b>					
Achat de véhicules	1 665,4	–	1 665,4	–	–
Achat de matériel d'atelier d'entretien et de réparation de véhicules	107,1	643,7	750,8	643,7	601,0
Location de véhicules	200,0	–	200,0	–	–
Entretien et réparations	1 300,0	–	1 300,0	–	–
Assurance responsabilité	729,9	15,1	745,0	15,1	2,1
Pièces de rechange	2 842,2	226,7	3 068,9	226,7	8,0
Carburants et lubrifiants	12 638,2	428,9	13 067,1	428,9	3,4
<b>Total (ligne 14)</b>	<b>19 482,8</b>	<b>1 314,4</b>	<b>20 797,2</b>	<b>1 314,4</b>	<b>6,7</b>

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
<b>15. Transports aériens</b>					
Matériel et fournitures	169,3	–	169,3	–	–
Services	1 708,5	–	1 708,5	–	–
Droits d'atterrissage et manutention au sol	227,8	–	227,8	–	–
Indemnité de subsistance des équipages	43,7	–	43,7	–	–
Carburants et lubrifiants	36 054,8	3 255,4	39 310,2	3 255,4	9,0
Avions					
Assurance responsabilité	95,4	–	95,4	–	–
Location et exploitation	32 864,6	–	32 864,6	–	–
Hélicoptères					
Assurance responsabilité	541,9	49,8	591,7	49,8	9,2
Location et exploitation	81 000,1	26 091,3	107 091,4	26 091,3	32,2
<b>Total (ligne 15)</b>	<b>152 706,1</b>	<b>29 396,5</b>	<b>182 102,6</b>	<b>29 396,5</b>	<b>19,3</b>
<b>16. Transports maritimes</b>					
Achat de navires	–	–	–	–	–
Location et exploitation	–	–	–	–	–
Assurance responsabilité	20,9	–	20,9	–	–
Pièces de rechange, réparations, entretien et fournitures	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	80,8	–	80,8	–	–
<b>Total (ligne 16)</b>	<b>101,7</b>	<b>–</b>	<b>101,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>17. Communications</b>					
Achat de matériel de communications	336,0	1 384,4	1 720,4	1 384,4	412,0
Communications par réseaux commerciaux	3 910,0	5 004,4	8 914,4	5 004,4	128,0
Entretien du matériel	–	–	–	–	–
Services d'appui aux communications	4 153,4	402,4	4 555,8	402,4	9,7
Location de matériel	–	–	–	–	–
Pièces de rechange	1 200,5	220,9	1 421,4	220,9	18,4
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	8 337,8	–	8 337,8	–	–
Information					
Achat de matériel d'information	–	–	–	–	–
Services d'information	1 177,0	255,0	1 432,0	255,0	21,7
Location de matériel	–	–	–	–	–
Fournitures et entretien	222,4	–	222,4	–	–
<b>Total (ligne 17)</b>	<b>19 337,1</b>	<b>7 267,1</b>	<b>26 604,2</b>	<b>7 267,1</b>	<b>37,6</b>

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
<b>18. Informatique</b>					
Achat de matériel	5 193,0	991,3	6 184,3	991,3	19,1
Achat de logiciels	111,4	–	111,4	–	–
Services informatiques	6 131,7	507,5	6 639,2	507,5	8,3
Location de matériel	–	–	–	–	–
Entretien et réparation du matériel	–	–	–	–	–
Licences d'utilisation, redevances et location de logiciels	1 890,4	48,4	1 938,8	48,4	2,6
Fournitures et pièces de rechange	1 863,4	126,6	1 990,0	126,6	6,8
<b>Total (ligne 18)</b>	<b>15 189,9</b>	<b>1 673,8</b>	<b>16 863,7</b>	<b>1 673,8</b>	<b>11,0</b>
<b>19. Services médicaux</b>					
Achat de matériel	9,8	–	9,8	–	–
Prestations médicales	753,0	–	753,0	–	–
Location de matériel	–	–	–	–	–
Fournitures	1 010,1	–	1 010,1	–	–
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	8 078,5	–	8 078,5	–	–
<b>Total (ligne 19)</b>	<b>9 851,4</b>	<b>–</b>	<b>9 851,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>20. Équipement spécial</b>					
Achat d'équipement d'observation	–	–	–	–	–
Achat d'équipement de détection des mines et de déminage	–	–	–	–	–
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	2 753,5	–	2 753,5	–	–
<b>Total (ligne 20)</b>	<b>2 753,5</b>	<b>–</b>	<b>2 753,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>21. Fournitures, services et matériel divers</b>					
Achat de matériel divers	311,2	235,5	546,7	235,5	75,7
Détente et loisirs	307,1	–	307,1	–	–
Services de détection de mines et de déminage	43 289,8	1 000,0	44 289,8	1 000,0	2,3
Fournitures de détection de mines et de déminage	–	6 500,0	6 500,0	6 500,0	–
Abonnements	70,7	–	70,7	–	–
Impression et reproduction	212,0	–	212,0	–	–
Cartes opérationnelles	–	–	–	–	–
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	484,9	–	484,9	–	–
Équipement de protection de la personne	272,8	278,4	551,2	278,4	102,1
Honoraires, fournitures et services de formation	1 087,0	12,0	1 099,0	12,0	1,1
Produits électoraux	–	–	–	–	–
Réceptions	35,4	–	35,4	–	–

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Référendums (2)	Total des dépenses prévues (3) = (1) + (2)	Écart	
				Montant (4) = (3) - (1)	Pourcentage (5) = (4) + (1)
Frais divers de représentation	–	–	–	–	–
Audit externe	331,9	–	331,9	–	–
Assurance non-vie	0,5	–	0,5	–	–
Frais bancaires	3 000,0	–	3 000,0	–	–
Demandes d'indemnisation, comptabilisations en pertes et ajustements	30,5	–	30,5	–	–
Frais de transport divers et dépenses connexes	4 914,0	2 460,0	7 374,0	2 460,0	50,1
Rations (autres)	445,0	–	445,0	–	–
Perte de change	–	–	–	–	–
Services divers	18 630,0	–	18 630,0	–	–
<b>Total (ligne 21)</b>	<b>73 422,8</b>	<b>10 485,9</b>	<b>83 908,7</b>	<b>10 485,9</b>	<b>14,3</b>
<b>22. Projets à effet rapide</b>					
Projets à effet rapide	1 000,0	–	1 000,0	–	–
<b>Total (ligne 22)</b>	<b>1 000,0</b>	<b>–</b>	<b>1 000,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total (groupe III)</b>	<b>386 503,9</b>	<b>57 979,5</b>	<b>444 483,4</b>	<b>57 979,5</b>	<b>15,0</b>
<b>Montant brut des ressources nécessaires</b>	<b>938 000,0</b>	<b>85 705,6</b>	<b>1 023 705,6</b>	<b>85 705,6</b>	<b>9,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	25 325,9	1 559,9	26 885,8	1 559,9	6,2
<b>Montant net des ressources nécessaires</b>	<b>912 674,1</b>	<b>84 145,7</b>	<b>996 819,8</b>	<b>84 145,7</b>	<b>9,2</b>
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–	–
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>938 000,0</b>	<b>85 705,6</b>	<b>1 023 705,6</b>	<b>85 705,6</b>	<b>9,1</b>